



Événements
Attractions
Québec

PROGRAMME D'ASSURANCE ÉAQ

Développé en collaboration avec le **Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ)** et **BFL Canada**, l'**assurance administrateurs et dirigeants** est un avantage distinctif offert à un tarif préférentiel à **nos membres festivals** qui ont un statut d'OBNL.

Cette assurance permet à l'organisation de se défendre contre des allégations de fautes, erreurs, omissions ou négligences commises dans le cadre de l'administration de l'organisation.

Quelques exemples de poursuites prises en charge par cette assurance :

- un ancien(-ne) employé(e) qui vous poursuit pour congédiement injustifié;
- un(e) employé(e) ou bénévole qui vous poursuit pour harcèlement;
- une personne qui vous poursuit pour de la discrimination;
- poursuite par des créanciers ou fournisseurs.

La cotisation à cette assurance est offerte au prix de 65 \$, lors d'une adhésion auprès de notre association. Celle-ci est effective du 1^{er} avril au 31 mars.

Pour en savoir plus, contactez :



Marilena Carezzi

coordonnatrice services aux entreprises et aux membres, volet festival :
514 252-3037, poste 3625
mcarenzi@eaq.quebec

[Prendre rendez-vous](#)

Tous vos documents sont disponibles dans votre **[Espace membre](#)**.

Vous avez oublié votre identifiant et/ou mot de passe?

Contactez notre équipe à **membership@eaq.quebec**